



SOCOTEC

Agence du Puy de Dôme
Parc Technologique de la Pardieu
19 avenue Léonard de Vinci
63063 Clermont-Ferrand Cedex1
Tél 04.73.44.27.00
Fax 04.73.44.27.27
E-mail : cconstruction.clermont@socotec.fr

Clermont FD, le 29 novembre 2011

Reçu le
01 DEC. 2011

LAMY NEXITY
52 Avenue Julien

63038 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Vos réf : JMK/CL/240
Nos réf : 1397/11/8746/ET/DC
Dossier SOCOTEC : AAX0765

Résidence MARIVAUX
63. CLERMONT FERRAND

A l'attention de Monsieur KAIS

Monsieur,

Pour faire suite à notre entrevue du 28/11/2011, nous vous apportons les précisions suivantes sur l'entretien des terrasses.

Un propriétaire (ou copropriétaire) doit entretenir son patrimoine en bon père de famille suivant l'expression usuelle.

Ceci signifie que vis-à-vis de tous les risques encourus, les garanties d'assurances ne fonctionnent que si cette condition initiale est remplie, et qu'en cas d'accident la responsabilité du propriétaire peut être aggravée.

Dans le cas de terrasses, l'entretien à réaliser consiste à vérifier annuellement :

- les descentes d'eaux pluviales ;
- l'absence de mousse ou feuilles ;
- la bonne fixation de tous les éléments (couverture, capots, gaines...),
- la bonne fermeture des skydômes.

En fait, il faut examiner tous les points qui peuvent éviter un sinistre ou incident, qui n'a pas lieu d'être si l'entretien est assuré.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur d'Agence
Eric TRAUCHESSEC